



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 7 décembre 2007

Tarifs municipaux 2008 - stationnement

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 27/11/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14/12/2007

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine BIMES - Mme Nicole GRAVAT -

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Annie COUTUREAU - Mme Isabelle RONDEAU - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith BERNARD - M. Joël RENOUX - M. Dominique GUIBERT - M. Marc THEBAULT - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Annie COUTUREAU
- Rémy LANDAIS donne pouvoir à Gérard NEBAS
- Valérie UZANU donne pouvoir à Isabelle RONDEAU
- Elsie COLAS donne pouvoir à Madeleine CHAIGNEAU
- Catherine REYSSAT donne pouvoir à Yannick TARDY
- Franck GIRAUD donne pouvoir à Claudie LAROCHE
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

Excusés :

Adjoints :

Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Alain GARCIA - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 décembre 2007

DELIBERATION D20070528

Monsieur Luc DELAGARDE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Il est proposé pour l'exercice 2008, les tarifs municipaux concernant le stationnement.

Les tarifs horaires appliqués sont équivalents sans considération de lieux.

Concernant les abonnements, ils sont augmentés dans la fourchette de 2 %, exception faite pour les parcs qui ne bénéficient pas d'une fréquentation optimum, c'est-à-dire parcs Marcel Paul, la Roulière, Henri Gelin et Jacques de Liniers.

Par ailleurs, de nouveaux tarifs sont créés :

- tarif pour des bons de paiements multiparcs pour satisfaire la demande des vitrines de Niort en faveur de leur clients, étant entendu que cette nouveauté n'engendrera pas de surcoût pour la collectivité,
- tarif riverain pour le parking Saint-Vaize et le parking Jacques Deliniers,
- tarif abonnement de longue durée sur 32 ans pour les bailleurs sociaux dans le cadre de leurs programmes sociaux.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adopter les tarifs présentés sous forme de tableaux annexés et dont la date d'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2008.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	29
Contre :	4
Abstention :	3
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Luc DELAGARDE